



Document-synthèse de la démarche Équité, diversité, inclusion (EDI) entreprise à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Geneviève Audet, professeure
Lorie-Marlène Brault-Foisy, professeure
Véronique Covanti, agente de recherche et de planification
Isabelle Plante, professeure
Véronique Stahn, agente de recherche et de planification

Université du Québec à Montréal
Février 2022

INTRODUCTION

Le rôle des établissements d'enseignement dans la mise en œuvre de principes et d'actions pour prendre en compte la diversité, de même que pour promouvoir l'équité et l'inclusion est crucial. À ce titre, les universités, dont l'Université du Québec à Montréal, sont incitées à « contribuer au développement d'un environnement favorable à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans toutes les sphères d'activités » (extrait du site internet <https://edi.uqam.ca/a-propos/secretariat-edi/>).

Ainsi, afin d'amorcer une réflexion collective entre professeur.e.s de la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ) autour de ces enjeux, un groupe de collègues a choisi de constituer un comité *ad hoc* à cet égard. Dans l'idée de se donner un espace de parole pour s'appropriier un langage commun, le Comité organisateur des trois dialogues Équité, diversité et inclusion a proposé trois événements à l'intention de l'ensemble des membres du corps professoral de la FSÉ, que nous avons nommé les Dialogues EDI.

Le présent document souhaite rendre compte de la démarche entreprise et, partant de cette expérience, proposer trois recommandations à l'intention de la FSÉ pour mettre en œuvre l'EDI. Il présente également des pistes d'action pour poursuivre et approfondir la réflexion entamée avec les Dialogues, en faire une question collective et l'opérationnaliser en arrimage avec l'action institutionnelle à cet égard.

LES TROIS DIALOGUES EDI À LA FACULTÉ : RETOUR SUR LA DÉMARCHÉ

Trois Dialogues EDI ont été organisés par le Comité, en collaboration avec la Chaire de recherche sur les enjeux de la diversité en éducation et en formation (CREDEF) et la Chaire de recherche du Canada sur les différences de genre à l'école (CRC-DiGÉ). Nous présentons ici un retour sur la démarche en trois temps qui s'est déroulée au cours de l'année académique 2021-2022.

Dialogue 1 - Pourquoi l'EDI à l'UQAM et à la FSÉ?

Le premier Dialogue, intitulé *Pourquoi l'EDI à l'UQAM et à la FSÉ?* a eu lieu le 15 juin 2021 en ligne. Le principal objectif visé par ce dernier était de sensibiliser à l'approche EDI et à ses concepts porteurs. Les 25 personnes présentes ont été invitées, tout au long de l'événement, à se poser les questions suivantes : Comment ces présentations font-elles écho pour moi? Comment les éléments présentés me questionnent-ils d'un point de vue professionnel et, peut-être aussi, d'un point de vue personnel? Qu'est-ce qui me surprend?

Après un mot d'introduction de Jean Bélanger, doyen, qui confirmait la légitimité de la démarche entreprise par notre Comité, Geneviève Audet, professeure, a abordé la genèse et l'essence de l'initiative des Dialogues EDI, de même que le déploiement envisagé.

Par la suite, Anne Beaulieu et Émilie Macot, conseillères en EDI à l'UQAM, de même que Céline Péchard, conseillère pédagogique au Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ), ont résumé la démarche institutionnelle EDI à ce jour. Le choix que nous avons fait de débiter la série de Dialogues EDI par une présentation de la perspective institutionnelle était motivé par le souhait d'informer sur la manière dont l'UQAM se mobilise déjà quant à ces enjeux. Nous espérons également poser les bases de la réflexion et, sans insister sur la nécessaire adoption d'orientations EDI dans les universités (qui peut paraître contraignante ou même non pertinente pour certain.e.s), favoriser l'engagement et l'adhésion des personnes participantes dans cette démarche.

Gina Thésée, professeure, a ensuite livré la conférence *Pour un dialogue EDI à la FSÉ : une réflexion pluridimensionnelle sur des enjeux académiques, selon des perspectives éthique, critique, politique et écologique* qui a permis d'aborder le contexte théorique de l'EDI et d'en expliciter les quatre dimensions identifiées par la professeure. Envisagé comme une invitation à « faire humanité ensemble », l'EDI a été présentée comme un paradigme poursuivant une visée de justice sociale qui nécessiterait d'abord une reconnaissance des inégalités et des discriminations, une écoute des personnes qui vivent des oppressions, puis une transformation des attitudes, des pratiques et des institutions.

Cette présentation a suscité des échanges. Parmi les personnes présentes, certaines ont tenté de répondre aux questions initiales. Globalement, nous avons senti un réel intérêt à participer à une réflexion, mais également une variété de manières de se sentir interpellé.e.s par l'EDI et différents degrés de sensibilisation tant à l'approche qu'aux concepts qui la composent. Le temps a manqué pour pousser plus loin la discussion et permettre aux personnes présentes d'entamer un réel dialogue autour des thèmes abordés dans la présentation de Gina Thésée. Nous avons donc

pensé le deuxième Dialogue de manière à permettre davantage d'échanges entre les personnes participantes.

Dialogue 2 - Réflexion collective autour de la mise en œuvre de l'EDI à la FSÉ

Le deuxième événement a eu lieu le 28 septembre 2021, en ligne, et 17 personnes étaient présentes. Ce deuxième Dialogue s'inscrivait en continuité directe du premier. Dans l'idée de poursuivre le travail amorcé et de laisser davantage de place aux échanges entre les personnes participantes, ce second Dialogue entendait susciter une réflexion collective autour de la mise en œuvre de l'EDI à la FSÉ. Plus spécifiquement, après avoir posé quelques bases théoriques en juin, l'objectif était maintenant de permettre aux personnes participantes de partager diverses manières développées pour, de leur point de vue, actualiser l'approche EDI dans les trois composantes de leur tâche de professeur.e (enseignement, recherche, services à la collectivité). En ce sens, il s'agissait d'un partage de pratiques existantes et d'expériences vécues. Il a également été possible pour les personnes participantes de discuter autour de défis rencontrés ou anticipés dans la mise en œuvre de l'EDI.

Première composante de la tâche : enseignement

Questionné.e.s à propos de pratiques mises en œuvre en enseignement, les professeur.e.s participant.e.s ont abordé les éléments suivants :

- Promouvoir une écriture et un langage inclusifs;
- Privilégier des méthodes pédagogiques collaboratives;
- Ouvrir des espaces de dialogue avec les étudiant.e.s;
- Opter pour du matériel didactique exempt de biais;
- Veiller à inclure dans les bibliographies des références extra-occidentales et qui présentent des points de vue variés sur les thématiques ciblées.

Et ces défis ont été identifiés :

- Comment aborder des sujets ou des thèmes sensibles?
- Suis-je légitime d'aborder tous les contenus?
- Dois-je éviter d'enseigner certains contenus?
- Les pronoms... quoi faire avec ça?
- Comment avoir des pratiques d'évaluation équitables?
- Jusqu'où prendre en compte la diversité
 - o Dans les stages, là où on ne contrôle pas tout?
 - o En termes d'accompagnement des étudiant.e.s (respect des échéances, mesures de soutien)?

Deuxième composante de la tâche : recherche

En ce qui a trait à la composante recherche, les échanges ont d'abord porté sur l'aspect méthodologique. On a ainsi évoqué par exemple l'importance de diversifier les méthodologies utilisées, de les ajuster aux publics et la nécessité de cibler des échantillons représentatifs de la diversité. Ont aussi été abordées des considérations relatives à la formation des étudiant.e.s, à savoir notamment comment les soutenir (bourses qui priorisent les étudiant.e.s aux parcours diversifiés et/ou qui n'ont pas accès aux bourses des organismes subventionnaires) et à

l'importance de diversifier son équipe de recherche, notamment sur les plans ethnoculturel et linguistique.

Les objets de recherche en tant que tels ont été peu abordés, si ce n'est que pour souligner un questionnement autour du bien-fondé de cibler des marqueurs ou des groupes ou de ne pas le faire (conduire des recherches sur les personnes noires, sur les élèves immigrant.e.s, sur les femmes...). Ce questionnement a mené à discuter du développement d'une posture de chercheur.e cohérente avec l'EDI, c'est-à-dire qui ne reproduit pas les rapports de pouvoir et qui prend en compte le point de vue et la voix des personnes participantes.

Troisième composante de la tâche : les services à la collectivité

Les services à la collectivité externes ont été davantage abordés que ceux qui prennent place à l'intérieur de l'UQAM. Il a ainsi été mis de l'avant la nécessité de travailler « avec » les partenaires plus que « sur » eux, de même que celle de cultiver et d'intensifier nos partenariats avec des groupes diversifiés. Pour les services à la collectivité internes, peu de choses ont été mentionnées. Nous retenons surtout le besoin des professeur.e.s d'avoir des lignes directrices pour l'embauche de collègues de même que pour leur évaluation.

À la suite de ce deuxième Dialogue et porté par le produit de ces échanges, le Comité organisateur a souhaité produire trois capsules vidéo illustrant, pour chacune des composantes, des pratiques inspirantes quant à la mise en œuvre de l'EDI. Ces capsules avaient comme objectif premier de nourrir la discussion que nous souhaitions poursuivre au troisième Dialogue et visaient un public de professeur.e.s. Le cinéaste qui a été choisi pour réaliser les capsules vidéo, Guillaume Guardia (<https://guillameguardia.com/>), est un diplômé de l'UQAM.

Les professeur.e.s qui ont été approché.e.s pour ces capsules étaient présent.e.s au deuxième Dialogue, et étaient donc au courant de la démarche du Comité. Laurence Brière, professeure au département de didactique, a été choisie pour illustrer des exemples de mise en place de pratiques inspirantes d'EDI en enseignement; Isabelle Plante, professeure au département de didactique, s'est portée volontaire pour le volet recherche et Jean Horvais, professeur au département d'éducation et formation spécialisées, a été sollicité pour illustrer le volet services à la collectivité.

Dialogue 3 - Pratiques inspirantes à la FSÉ en EDI

Le troisième Dialogue a eu lieu le 13 décembre 2021, encore une fois en ligne et 13 personnes étaient présentes. Cet événement avait un objectif double : présenter les capsules vidéo réalisées et faire un retour collectif sur celles-ci, d'une part, et ouvrir la discussion avec les personnes participantes sur les suites à donner à l'EDI à la Faculté, d'autre part.

Le retour sur les capsules vidéo nous a permis de dégager des suggestions pour l'utilisation et la promotion de ces capsules, afin de s'assurer qu'elles ne soient pas perçues comme une fin en soi, mais plutôt comme des déclencheurs pour susciter une discussion commune à propos des

pratiques pour promouvoir l'EDI à la FSÉ. Ce retour nous a aussi offert l'opportunité de nous questionner ensemble à propos de la représentativité des pratiques qui y sont relatées. En quoi peut-on considérer que ce sont des pratiques partagées par l'ensemble des professeur.e.s de la Faculté? Comment sensibiliser à la nécessité d'une transformation? Comment soutenir un tel changement? Et surtout... comment en faire une question facultaire collective? Ces éléments ont été mis en lien avec un souhait de la part de certain.e.s participant.e.s que l'institution réaffirme son engagement envers l'EDI et en soutienne les orientations en proposant des lignes directrices plus claires aux professeur.e.s.

La suite de la discussion a permis d'identifier des pistes d'action à privilégier. La prochaine section en rend compte.

VERS UNE FACULTÉ QUI MET EN OEUVRE L'EDI : DES RECOMMANDATIONS

À la lumière des trois Dialogues maintenant réalisés, nous sommes en mesure de formuler trois recommandations générales à l'intention de la FSÉ. Pour chacune d'elles, nous proposons des pistes d'action. Par ailleurs, il est important de mentionner que, bien que les pistes d'action soient issues des échanges entre les participant.e.s à l'un ou l'autre des événements, les recommandations en tant que telles tiennent compte du fait que ce n'est pas l'ensemble des professeur.e.s de la FSÉ qui a participé aux Dialogues. En ce sens, elles relèvent d'une réflexion *a posteriori* de notre Comité.

C'est principalement le Dialogue 1 qui nous amène à proposer, sous la recommandation **Poursuivre et approfondir la réflexion entamée**, ces pistes d'action :

- Utiliser la démarche réalisée dans le cadre des trois Dialogues EDI comme levier pour élargir la réflexion et la sensibilisation aux enjeux de l'EDI au sein de la FSÉ;
- S'assurer que la diversité dans son ensemble soit prise en compte et tenir compte de l'intersectionnalité dans la réflexion;
- Se donner une compréhension commune des trois concepts afin qu'ils soient au cœur de nos orientations et de nos actions;
- Se positionner comme Faculté quant à l'arrimage et éventuellement à la priorisation des trois concepts (équité, diversité, inclusion) dans nos orientations et nos actions;
- Élargir la réflexion sur la mise en œuvre de l'EDI en stage, qui est une des spécificités de la Faculté;
- Créer un « Espace EDI » sur le site de la FSÉ, qui regrouperait de l'information et de la documentation sur la démarche institutionnelle et la démarche facultaire, de même que des outils (guides, capsules vidéo, auto-formations) qui pourraient être créés dans la foulée des trois Dialogues ou d'autres initiatives entourant l'EDI à la FSÉ.

Le Dialogue 2, notamment par les pratiques partagées mais aussi les défis soulevés par les personnes participantes, nous amène à recommander de **Faire de l'EDI une question collective à la Faculté**. Une piste d'action prioritaire est proposée à cet égard soit :

- Créer un « Comité EDI-FSÉ », nommé par le Conseil académique et relevant de celui-ci, dont la composition exacte reste à déterminer (professeur.e.s, employé.e.s, étudiant.e.s) et dont les mandats pourraient s'inspirer des suivants :
 - Identifier des porteur.euse.s du dossier EDI dans chaque département;
 - Prendre acte des initiatives existantes dans d'autres universités ou d'autres facultés;
 - Déployer, avec la FSÉ, une animation départementale. À cet égard, un exercice de réflexion collective pourrait être pensé à partir des capsules vidéo réalisées;
 - Recommander l'ajout d'un point EDI à l'ordre du jour des assemblées départementales;
 - Soutenir la création d'outils pour guider la réflexion et les actions des professeur.e.s dans les trois composantes de leur tâche;
 - Élargir la sensibilisation et la formation auprès et avec l'ensemble du personnel de la FSÉ;
 - S'assurer d'inclure des étudiant.e.s dans la réflexion et les travaux facultaires;
 - Créer des mécanismes pour susciter et maintenir l'intérêt et la participation afin que toutes et tous se sentent accueilli.e.s et légitimes de contribuer.

Le Dialogue 3, qui a fait émerger des préoccupations des personnes participantes aux manières concrètes d'actualiser l'EDI tant au niveau individuel qu'institutionnel, souligne la nécessité de **Penser des actions locales et s'assurer de les arrimer aux priorités institutionnelles**. Pour y parvenir, les pistes d'action suivantes ont été identifiées :

- Offrir un soutien aux professeur.e.s qui souhaitent développer et mettre en œuvre des pratiques s'inscrivant dans les principes de l'EDI;
- Accorder une attention particulière à reconnaître les oppressions vécues et s'assurer de créer des lieux sécuritaires (*safe spaces*) de partage d'expériences pour toutes et tous;
- Profiter des *Journées de la pédagogie universitaire* pour sensibiliser et « former » les nouveaux.elles professeur.e.s. aux enjeux de l'EDI;
- Envisager la rédaction d'un guide (qui pourrait prendre la forme d'un outil réflexif incluant des critères spécifiques à considérer pour prendre en compte l'EDI) à l'intention des directions des unités académiques pour les soutenir dans la mise en œuvre de l'EDI à la FSÉ;
- Promouvoir les programmes et les cours de la FSÉ qui ciblent ces enjeux et viser à en créer de nouveaux;
- Prévoir des présentations des conseillères EDI dans les assemblées départementales;
- Prévoir des rencontres du « Comité EDI-FSÉ » avec les conseillères EDI de l'UQAM;
- Réfléchir à l'arrimage avec le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ);
- Arrimer la réflexion facultaire EDI avec les démarches institutionnelles sur des grands enjeux liés à l'EDI (notamment sur le racisme systémique);
- Évaluer l'effet des actions qui seront mises en place, notamment dans une vision d'amélioration des pratiques.